



MAIRIE
32 rue du village
78930 AUFFREVILLE-BRASSEUIL

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Conformément à l'article L. 2121-7 du code général des collectivités territoriales, je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le

VENDREDI 18 DÉCEMBRE 2020 à 19 HEURES 15
à l'ESPACE SOCIO-CULTUREL

En cas d'indisponibilité, vous pouvez donner un pouvoir à un autre conseiller municipal pour vous représenter.

ORDRE DU JOUR :

- Contentieux sente de la rivière – droit d'ester en justice
- Autorisation de dépenses d'investissement – exercice comptable 2021
- Décision modificative du budget primitif 2020
- Dépôt de déclaration préalable pour les divisions de propriétés foncières bâties
- Dénomination « Complexe Sportif Patrick DOUARRE » ou « Square de la garderie Patrick DOUARRE »
- Questions diverses

Auffreville-Brasseuil, le 1^{er} décembre 2020

Le Maire,
Serge ANCELOT

